

RENTREE SCOLAIRE : LA MAIRIE EN PREMIERE LIGNE !

La rentrée de septembre 2006 avait été difficile : une fermeture de classe inattendue à l'école Pagnol de Clairlieu, une alerte sur l'école du Château Simon de Chatellus... Depuis la rentrée 2006-2007, la municipalité est mobilisée pour faire face aux mesures de fermetures de classes envisagées par l'Education nationale. Retour sur les nombreuses démarches accomplies depuis septembre 2006, en relation étroite avec tous les intervenants, directeurs d'école, enseignants et parents d'élèves.

Une concertation permanente

Dès la mi-septembre, Marie-Paule Malo, adjointe déléguée et Danièle Maudinas, conseillère municipale déléguée, ont organisé une première réunion entre la commission Education, les directeurs d'écoles et les représentants des parents d'élèves.

Elles ont avisé les personnes présentes des difficultés possibles, compte-tenu des effectifs prévisionnels et des seuils de fermeture connus, de plus en plus bas selon les instructions du Ministère de l'Education nationale.

Au 1^{er} trimestre 2006-2007, les conseils d'école ont tous été informés de la situation, et notamment ceux des écoles Camus et des Aiguillettes particulièrement concernées.

En novembre 2006, le Maire a souhaité rencontrer l'Inspecteur départemental de l'Education nationale, M. Bastien, en présence de Marie-Paule Malo, de Danièle Maudinas, du Directeur général des services de la Mairie et du Directeur du service éducation.

Après que M. Bastien ait donné les chiffres prévisionnels de l'Inspection académique, le Maire lui a présenté deux éléments importants dans la réflexion à mener :

- l'attribution en septembre 2007 de logements dans le premier bâtiment des résidences Plein soleil, qui remplacent l'îlot des Poilus d'Orient, avec un potentiel de 39 enfants (et même de 149, si on prend en compte la deuxième tranche prévue pour la rentrée 2009)
- la construction de nouveaux logements (Villas de Phébus, Clos de la Carrière) à proximité du village, partie prenante du secteur mixte Aiguillettes-Villers Centre

En décembre 2006, l'Inspection académique a communiqué son calcul des effectifs prévisionnels. Puis fin janvier 2007, elle a officiellement notifié sa position : suppression ferme de deux classes dans les maternelles Camus et Herbinière-Lebert, **sans tenir compte de l'accueil des enfants dès 2 ans, spécificité villaroise**, et retrait à suivre à l'école primaire des

Aiguillettes. Début février, la municipalité a réuni de nouveau la commission Education, les directeurs d'écoles et les représentants des parents d'élèves. Il a été décidé de demander officiellement à l'Inspection académique la révision de ses projets de fermeture de classes.

Le 6 mars, appuyant les demandes du Maire, le groupe majoritaire du Conseil municipal et le représentant de la liste La gauche villaroise (les représentants des listes Bien vivre à Villers et L'autre choix pour Villers ont refusé de prendre part au vote) ont voté à l'unanimité une motion rejetant ces fermetures de classes.

Début mai, au cours de la dernière réunion entre la commission Education, les directeurs d'écoles et les représentants des parents d'élèves, les participants n'ont pu que constater l'intransigeance de l'Inspection académique, qui a confirmé ses projets de suppression de postes à Camus et Herbinière-Lebert et maintenu sa position quant à l'école primaire des Aiguillettes.

Priorité à l'intérêt des enfants

Au cours des derniers conseils d'écoles, les élus en charge du projet ont soumis aux parents d'élèves 4 suggestions pour, en pleine concertation avec eux, déterminer l'attitude à adopter face à cette situation critique :

- acceptation de toutes les dérogations demandant un accueil dans les établissements où des classes étaient menacées ;
- mouvements entre établissements dans le secteur mixte pour favoriser le maintien des classes ;
- envoi d'une lettre au ministre de l'Education nationale demandant le maintien des classes de Villers-lès-Nancy ;
- maintien de l'inscription par la ville des enfants dès 2 ans. A charge pour l'Education nationale de les accueillir comme par le passé, avec la mise à disposition d'une ATSEM rémunérée par la Ville pour aider les enseignants.

Ces 4 propositions ont été adoptées à l'unanimité des parents présents dans tous les conseils d'école.

La rentrée scolaire 2007 va donc être particulièrement tendue, d'autant plus que le gouvernement a récemment fait part de projets de suppressions massives de postes dans l'Education nationale. La vigilance de la municipalité sera constante en 2007-2008, comme elle l'a été tout au long de l'année scolaire qui vient de s'écouler. L'intérêt des enfants villarois sera la principale préoccupation des actions qui seront menées, pour pouvoir continuer à leur offrir la meilleure scolarité possible.

Le ministre alerté

Le 5 juillet 2007, Pascal Jacquemin a officiellement saisi Xavier Darcos, Ministre de l'Education nationale. Suite à sa réponse, dont nous publions ci-contre le fac-similé, l'Inspection académique semble prête à assouplir sa position sur le cas de l'école des Aiguillettes.

En ce qui concerne les maternelles, l'Inspection ne veut toujours pas tenir compte de la scolarisation des enfants dès 2 ans et maintient ses projets.





Quelle alliance réussie entre Art et Nature ! Villers d'Art 2007 a été un succès comme notre ville en a rarement connu par le passé. Les visiteurs de Villers d'Art, tant à la Galerie qu'au Parc, nous ont fait partager un enthousiasme sans précédent pour les sculptures installées cet été à Villers.

Ce numéro de Villers Nouvelles consacre deux pages à une rétrospective en images de cette magnifique manifestation, pour que ceux qui n'ont pas eu la chance de pouvoir y aller, puissent en apprécier le talentueux éclectisme.

Encore habité de l'esprit et des œuvres magnifiques des sculpteurs qui ont participé à Villers d'Art, le Parc Madame de Graffigny s'ouvre maintenant aux festivités automnales de notre Fête des Vendanges. Cette fête conviviale et familiale prend chaque année une dimension plus festive encore. Les plus gourmands se réjouiront des animations autour du Show Chocolat que nous attendons tous avec impatience. Le programme, que vous retrouverez intégralement dans l'encart central de ce numéro vous démontrera à nouveau, l'inventivité, la créativité et le travail remarquables du Comité des fêtes de Villers-lès-Nancy, qu'il convient de féliciter à nouveau pour son engagement.

Traditionnellement, Octobre sonne la rentrée culturelle, avec une saison villaroise prometteuse et variée, du théâtre avec « Si ce n'est toi » à la voix chaleureuse de Laetitia Landry en passant par la « World Music » de Fahem Quartet.

C'est aussi la rentrée pour les écoliers : une année qui se caractérise par un combat difficile pour conserver nos classes dont plusieurs sont menacées à cette rentrée 2007-2008. Grâce à une importante mobilisation menée de front avec les parents d'élèves et les enseignants, nous avons pu compter sur tous pour faire valoir tant au niveau de l'Inspection académique, qu'au niveau du Ministère de l'Education nationale, les besoins spécifiques de notre commune.

C'est enfin la rentrée pour les assistantes maternelles qui prennent soin au quotidien de nos enfants. Cette année encore, nous recherchons des personnes attirées par cette vocation et animées par le désir de faire ce merveilleux métier utile et important pour nous tous.

A toutes et à tous, bonne rentrée à Villers-lès-Nancy !

Pascal Jacquemin
Maire de Villers-lès-Nancy

SOMMAIRE

Album

Ça s'est passé à Villers

Exposition

Villers d'Art 2007

Culture

Les Rendez-vous de Villers 2007-2008

Expression des
groupes politiques

Événement

Faites du Solaire 2007

Jumelage

Villers-lès-Nancy et Oerlinghausen
20 ans d'amitié !

Petite Enfance

Au revoir « Madame Valin » !

pages

45

6 7

8

9

10

11



Le succès de la Galerie du Château M^{me} de Graffigny

Inaugurée en septembre 2006 avec l'exposition « le temps des visionnaires » de Milutin Mratinkovic, la Galerie du Château M^{me} de Graffigny s'est installée dans le PCV (Paysage Culturel Villarois) et même au-delà puisque nombre de personnes qui l'ont fréquentée sont originaires de toute la région, voire même plus loin au gré des passages.

Qu'ils soient artistes-exposants ou visiteurs, tous ont remarqué les qualités de cet espace et la mise en valeur des œuvres qui y sont exposées.

Fin juillet, ce sont près de 7.000 personnes qui sont venus admirer les pièces variées, des sculptures de Milutin Mratinkovic aux peintures de Martine Luttringer ou Olivia Chagué, en passant par les céramiques de Guy Vuilleminot ou Céline Laurent-Désor et les pâtes de verres Daum.

A noter le grand succès des artistes villarois, Guy Leduc, Fabienne Martin et Philippe Didelon dans le cadre de l'exposition collective « Dérivations sommaires aux 4 coins de l'univers » et Armand Guckert, qui en une semaine, a réuni 600 admirateurs de ses macro-photographies.



Inauguration de la galerie



23 Juin Inauguration de Villers d'art



25 Juillet Ateliers populaires de sculpture

QUAND L'ART S'INSTALLE DANS LE PARC...

Du 23 Juin au 26 Août 2007, le parc du château Madame de Graffigny a été habité par les oeuvres d'arts de seize sculpteurs de grand talent. Jamais Villers-lès-Nancy n'avait connu une manifestation d'une telle ampleur où l'Art donnait rendez-vous avec ses questions, ses provocations, ses évocations propres à s'interroger et à s'émouvoir.

Ville d'art et de talents, Villers-lès-Nancy a ainsi affirmé, avec force et passion, ses choix pour une culture accessible, omniprésente et proche de ses habitants. La remise en valeur de l'ensemble XVIII^e siècle étonnant que constituent le Château, la Galerie et le Parc, sont le signe de la volonté de la municipalité de permettre aux villarois de se réappropriier les espaces qui leur appartiennent.

De l'inauguration en présence des artistes venus de toute la France, suivie d'une visite commentée par les créateurs des œuvres, aux visites des écoles ou aux ateliers de démonstration et de création, Villers d'Art a été un vrai succès populaire, dont les visiteurs se comptent en milliers.

Naissance d'une œuvre

En marge de l'atelier organisé le 25 juillet dernier, les artistes présents Jean-No et Kishida ont créé ensemble une œuvre unique, fruit d'une collaboration inédite de deux personnes qui ne se connaissaient pas mais se rejoignaient dans un même élan artistique.

étape 3

étape 1

étape 2

l'œuvre terminée

ÇA S'EST PASSÉ À VILLERS



19 avril Plantation d'arbres au plateau de Brabois par les élèves de l'école des Aiguillettes



25 avril Remise des nouveaux maillots de l'Avenir cycliste de Villers



29 avril Eurovolies 2007



28 avril La FNACA fête ses 30 ans



15 mai Remise du Label d'or au Cos Handball



8 mai Inauguration de la plaque « Château Simon de Chatellus »



ALBUM ALBUM



19 mai Inauguration de l'Arbre des Parrainés républicains



19 mai Le Bonheur est dans le Parc



5 juin Diplôme de prévention routière



5 juin Réception des travaux du boulevard de Baudricourt



20 Juin Fête de l'école de Tennis du COS Tennis



14 Juillet Feu d'artifice du 14 Juillet tiré depuis l'école du château Simon de Chatellus



LES RENDEZ-VOUS DE VILLERS 2007-2008, EN ROUTE VERS L'ÉCLECTISME !

C'est la rentrée pour les Rendez-vous de Villers ! Cette année encore, un large éventail de spectacles compose le programme mis au point par la commission Vie culturelle : de la musique, du chant, du théâtre et pour la première fois, du cirque...



Pour la Saint-Nicolas, le cirque s'installe à Villers !

Pendant une semaine, le parc M^{me} de Graffigny sera de nouveau le théâtre d'un événement exceptionnel : le cirque Gones y dressera son chapiteau.

Présenté aux enfants des écoles dans le cadre des animations scolaires de fin d'année, ce spectacle de cirque théâtralisé, « **C'est rien, mais là, ça va** » est le fruit d'improbables rencontres entre des passionnés qui se sont lancés corps et âmes dans l'aventure du cirque.

Comme tous les ans, c'est un double spectacle qui marquera l'ouverture de la saison culturelle 2007-2008. Au programme, une jeune artiste de 24 ans à la voix étonnante qui, au travers de sa « **légende Piaf** », propose un véritable voyage dans le temps pour rassembler les générations. Elle aura été précédée sur scène par l'univers musical intimiste et chaleureux d'un duo complice, **Zarina**, constitué par la chanteuse-accordéoniste Marina Zerr et son pianiste Vincent Houplon.

Novembre sera le mois du piano à bretelles... un accordéon qui vous surprendra ! Loin du traditionnel musette, les vingt musiciens de l'**Accordéon club lorrain** vous enchanteront au son des musiques de Charles Trenet, de Jacques Brel, mais aussi des Beatles ou de Léonard Bernstein (West Side Story) et même de Brahms ou de Verdi !

2008 commencera comme 2007 se terminera : au théâtre ! Tout d'abord pour finir l'année, « **Si ce n'est toi** » au Caveau de la Roële, une pièce d'anticipation qui traite avec lucidité de la condition humaine et des dérives de l'autorité. Puis, en janvier, la pièce de William Shakespeare, « **Les joyeuses commères de Windsor** », sera présentée par la Baraque Foraine, une troupe qui a fêté en 2002 ses 50 ans et est lauréate du Masque d'or, trophée national du théâtre amateur.



Ça swinguera en février avec les **Blues Brothers**, un spectacle furieusement déjanté, où des hommes en costume, cravate, chapeau et lunettes noirs vous offriront un spectacle 100 % rock, 100 % blues, 100 % burlesque ! 300 % de rythme !



Vincent Roca, un des chroniqueurs de Stéphane Bern sur France Inter, marchera « **Sur un fil dérisoire** » en mars. L'histoire universelle et drôlatique d'un homme qui souffre d'être enfermé dans l'image de l'homme parfait qu'il n'est pas du tout... une histoire caustique et poétique...

La musique sera de nouveau à l'honneur en avril, avec le spectacle du **Fahem Quartet**. Harmonisant son flamenco avec des influences d'Amérique du Sud, des résonances d'Afrique, les sonorités du jazz ou encore de la musique classique, Kader Fahem, phénomène de la guitare depuis l'âge de 12 ans, vous fera voyager dans les musiques du monde.

En mai, les femmes feront ce qu'il leur plaît. Surtout quand ce sont les **Full Metal Ponettes**, 3 pianistes chanteuses au solide bagage musical et à la belle expérience de la scène. Elles ont le souci de remettre les choses à leur place et leur arme infaillible pour cela est l'impertinence. Attendez-vous à un spectacle déconcertant qui vous en fera voir de toutes les couleurs !



Et pour finir en beauté, rendez-vous à la Fête de la musique, avec le big band **Gimme Swing**. Un groupe de musiciens amateurs, qui ont à cœur de faire partager le plaisir et l'émotion et séduisent par leur enthousiasme et leur dynamisme.

2 villarois aux rendez-vous... de Villers !

Magali Loué, qui met en scène la pièce de théâtre « Si ce n'est toi » est originaire de Villers-lès-Nancy. Elle a fait ses classes avec Patrick Schoenstein au théâtre de la Roële avant de suivre les enseignements du prestigieux Cours Florent de Paris.



Vincent Houplon, le pianiste de Zarina, est bien connu des élèves de l'Association de promotion de la musique (APM) : il est en effet professeur de piano-jazz et claviers. De formation classique à partir de 1975, il s'est orienté dès 1985 sur les voies du jazz. Compositeur et arrangeur, il a élaboré des musiques de documentaires et a dirigé un big band.

LES RENDEZ-VOUS DE VILLERS 2007 - 2008

5 octobre, 20 h 30 - Les Ecraignes : Zarina et Laetitia Landry - la légende Piaf (Chant) ■ 8 novembre, 20 h 30 - Les Ecraignes : Accordéon club lorrain (Musique) ■ 30 novembre et 1er décembre, 20 h 45 - Caveau de la Roële : Si ce n'est toi (Théâtre) ■ 7 décembre, 20 h 30 - Parc M^{me} de Graffigny : Cirque Gones ■ 19 janvier, 20 h 30 - Les Ecraignes : Les joyeuses commères de Windsor (Théâtre) ■ 15 février, 20 h 30 - Les Ecraignes : les Blues Brothers (Musique) ■ 21 mars, 20 h 30 - Les Ecraignes : Vincent Roca, sur le fil dérisoire (One man show) ■ 10 avril, 20 h 30 - Les Ecraignes : Fahem Quartet (Flamenco) ■ 16 mai, 20 h 30 - Les Ecraignes : Full Metal Ponettes (Chant) ■ 21 juin, 17 h 00 - Parc M^{me} de Graffigny : Gimme Swing (Big band Jazz)

JUMELAGE

VILLERS-LÈS-NANCY ET OERLINGHAUSEN, 20 ANS D'AMITIÉ

2008 sera marquée par les festivités du 20^e anniversaire du jumelage avec Oerlinghausen, qui les organisera les 2 et 3 mai prochains. En attendant cet événement, les échanges avec notre ville jumelle continuent.

Ainsi, en mai 2007, ce sont nos amis allemands qui sont venus à Villers-lès-Nancy, accueillis par les membres de l'association BRAVO et des familles volontaires. L'accueil en Mairie par les élus, dont le Maire Pascal Jacquemin et le 1^{er} adjoint chargé des relations internationales, Claude Keiflin, a été l'occasion d'un moment de grande émotion partagée. En effet, Carole Schulte a rendu hommage à Bernard Kleinhentz, décédé peu de temps avant cette visite, en présence de son épouse et de son fils, qui a lu le discours que son père avait préparé pour cette occasion.



Carole
Schulte
et
Philippe
Kleinhentz



Les 2 et 3 mai 2008, ce sera au tour des habitants de Villers-lès-Nancy de se rendre à Oerlinghausen. De nombreuses surprises leur seront réservées. Pour ceux qui ne seront pas allés en Allemagne, la fête des Vendanges 2008 devrait être l'occasion pour les associations qui oeuvrent pour l'amitié entre nos villes de se faire connaître. Villers Nouvelles reviendra bien sûr dans tous ses prochains numéros sur la préparation de la célébration du 20^e anniversaire du jumelage.

PETITE ENFANCE

AU REVOIR, « MADAME VALIN » !

Grande émotion le mois dernier au multi-accueil avec la petite fête organisée pour le départ en retraite d'Annie Valin, après de nombreuses années passées auprès des tout-petits villarois...

Passionnée par les enfants, Annie Valin n'en a pas fini avec eux, mais c'est de ses 2 petits-enfants dont elle va s'occuper maintenant ! Après 30 ans en tant que directrice adjointe de la crèche de Villers-lès-Nancy, où elle est arrivée 3 ans après sa création, elle a connu plus de 1 000 enfants, dont certains étaient ceux d'enfants qu'elle a gardés à ses débuts, et près de 140 assistantes maternelles.

30 ans, c'est « que du bonheur » !

Et elle ajoute : « Je venais travailler tous les matins avec plaisir, sans souci ». 30 ans, c'est tant d'anecdotes qu'elle ne sait lesquelles citer... peut-être le fait que dès que les enfants voyaient passer un minibus, le week-end ou en vacances, ils y voyaient « le bus de M^{me} Valin », celui avec lequel elle les emmenait au centre Louise Martin. D'ailleurs, certains de ses petits protégés s'étonnaient même de voir cette clairlocoise devant sa maison, tellement persuadés que la crèche de Clairlieu, c'était chez elle !

C'est avec beaucoup d'émotion que les assistantes maternelles de Villers-lès-Nancy ont salué leur directrice adjointe et amie au cours d'une soirée conviviale. Villers Nouvelles lui formule tous ses vœux pour sa retraite.



On recherche... assistantes maternelles

Vous aimez les enfants ? Vous êtes villaroise ? Vous avez plus de 25 ans ? Alors vous êtes peut-être une des futures assistantes maternelles de la crèche familiale de Villers-lès-Nancy !

Les assistantes maternelles, obligatoirement agréées par les services du Conseil général de Meurthe-et-Moselle, peuvent se voir confier régulièrement entre 1 et 3 enfants, de 3 mois à 3 ans, dont elles s'occupent toute la journée.

Employées par la ville de Villers-lès-Nancy (ce qui évite toute relation d'argent avec les parents), elles sont régulièrement visitées par la directrice de la crèche ou son adjointe, et se regroupent une fois par mois avec les enfants pour des activités collectives.

Pour plus de renseignements : 03 83 90 12 69 les lundis de 17 h 30 à 18 h 30.

ÉVÉNEMENT

11-14 OCTOBRE - FAITES DU SOLAIRE 2007 : ÉNERGIE SOLAIRE, ÉNERGIES SOLIDAIRES !

Pour la 4^e année, le mois d'octobre sera placé sous le signe du soleil et des énergies renouvelables. Villers-lès-Nancy est la ville précurseur en Lorraine par son action déterminée en faveur de l'énergie solaire, de la lutte contre le réchauffement climatique et du développement durable en général.



Villers, ville solaire

En 2003, il y avait 3 chauffe-eau solaires individuels (la moitié du parc du Grand Nancy) à Villers-lès-Nancy. Avec la subvention municipale, 90 m² supplémentaires ont été installés, pour 25 dispositifs. S'y ajoutent 90 m² collectifs en thermique (tranche 1 de la résidence Plein Soleil et Villas de Phébus).

A lire pour aller plus loin :

- la maison des [néga]Watts
(T. Salomon, S. Bedel)
Ed. Terre Vivante
- Facteur 4 : 2x plus de bien-être en consommant 2x moins de ressources
(A.B. Lovins, L. Hunter Lovins, E.U. Von Weizsäcker) - Ed. Terre Vivante



« Depuis 4 ans, grâce à une politique active de soutien à l'énergie solaire, nous avons créé une dynamique », indique Cyrille Perrot, adjoint délégué au développement durable. Il poursuit : « L'urgence des enjeux climatiques nous pousse à agir, nous sommes intervenus directement sur le solaire thermique pour conforter sa rentabilité. La situation du photovoltaïque est différente : le soutien financier de l'Etat et de la Région est suffisant. Mais nous avons une action forte en terme d'information pour expliquer son fonctionnement et ses avantages ». Pour preuve, 6 installations photovoltaïques (100 m² de capteurs) sont prévues cette année sur la commune.

Et d'annoncer : « Villers-lès-Nancy sera candidate cette année au Championnat « Energies renouvelables » des communes, organisé par le CLER (Comité de liaisons des énergies renouvelables - <http://www.cler.org/>). »

2007, une édition exemplaire

- le 11 octobre à 20 h 30, la conférence inaugurale grand public se tiendra, comme en 2006 au centre Jean Savine de Clairlieu. Dominique Gauzin-Muller (sous réserve), architecte et journaliste, y abordera la question de la sobriété énergétique dans la construction et Mathieu Ruillet, du GERES, présentera les modalités et avantages de la compensation énergétique.
- 12 octobre : rencontres professionnelles sur invitation. Au programme, 2 tables rondes (« Compensation et sobriété énergétique : nouvelles pistes pour le développement durable » et « Le solaire, social et solidaire ») et des présentations d'expériences en cours.
- 13 et 14 octobre : salon grand public, ouvert de 9 h 00 à 18 h 00 sans interruption, entrée libre.

Cette nouvelle édition propose 3 innovations :

- la compensation des déplacements et de la production de gaz à effets de serre induits pour minimiser l'impact énergétique de la manifestation ;
- l'application au budget global d'un **facteur 2**. Pour donner l'exemple, le budget de la manifestation est divisé par 2, tout en offrant des prestations nouvelles, suivant en cela les principes du rapport « Facteur 4 » ;
- la mise en place d'un parcours sensoriel au centre des Ecraignes (exposition sur la bio-diversité et salle « Zen »).

Dominique Gauzin-Muller :

Dominique Gauzin-Muller est architecte et journaliste. Passionnée par l'architecture en bois et l'écologie, elle développe ces sujets à l'Ecole d'architecture de Nancy, dont elle est professeure associée, dans des articles et lors de conférences en France et à l'étranger.

GERES - CO2 Solidaire (www.co2solidaire.org)

L'initiative CO2 solidaire, créée par le GERES (association de développement et de solidarité internationale), propose aux particuliers et aux entreprises de compenser volontairement leurs émissions de gaz à effet de serre pour financer des projets de valorisation des ressources naturelles, de protection du climat et d'amélioration des conditions de vie.

Le RISE, Réseau des installateurs solaires européens, a pour buts :

- la promotion de l'énergie solaire comme énergie alternative, parmi d'autres énergies renouvelables
- la sensibilisation, l'information, la formation et l'accompagnement des professionnels
- l'élaboration d'une charte de qualité pour que les installations solaires participent à une politique de développement durable performante



Plus d'infos : www.cce-rise.com

EXPRESSION

EXPRESSION DES GROUPES POLITIQUES

Dans le cadre de la loi « Démocratie de proximité », Villers-Nouvelles a mis en place cet espace débat démocratique. Il est destiné à la libre expression des groupes politiques. Chaque signataire est responsable de son propos.

DÉMOCRATIE LOCALE

Bien vivre ensemble à Villers

Lors du dernier conseil les élus de l'opposition n'ont pas voté les ajustements proposés par le maire pour le fonctionnement des commissions de quartier. Cette position ne constitue en rien un refus de la démocratie locale, mais réitère le fait que nous sommes tout à fait opposés à la façon dont elle est conçue par le Maire et la majorité actuelle.

Une vraie démocratie locale c'est prendre l'avis des citoyens sur les vraies questions :

Faut-il ou non augmenter les impôts pour atteindre tel objectif ?

Faut-il ou non urbaniser le plateau de Brabois ?

Faut-il reconstruire une rue en faisant passer une piste cyclable sur un trottoir ?

Et ce n'est pas en mettant quelques euros à la disposition d'une commission pour réaliser tel ou tel aménagement de détail, ce qui pourrait d'ailleurs être décidé démocratiquement d'une autre manière.

Ce n'est pas non plus rassembler quelques citoyens dans une salle exiguë, que l'on a préalablement bien remplie par ses amis.

Dans la société athénienne, qui nous sert souvent de modèle en matière de démocratie, on tentait effectivement une démocratie participative, en réunissant sur la place (agora) les citoyens et en leur faisant voter certaines décisions, par exemple l'exil de tel ou tel citoyen. Mais cette démocratie n'était en rien celle que nous apprécions aujourd'hui : seuls les citoyens mâles et reconnus y participaient, certainement pas les femmes, les serveurs, les métèques (étrangers à la cité). Et puis ils n'étaient pas très nombreux et la place de la ville y suffisait.

Mais on est maintenant au troisième millénaire et il existe Internet, de sorte qu'une forme réelle de démocratie locale peut être techniquement mise en place, sans qu'il soit nécessaire de monter une usine à gaz du style commissions de quartier. Mais pour cela il faut être authentiquement démocrate et réellement moderne, ce que nous essayerons d'être l'année prochaine si vous le voulez bien !.

NOUVEAUX CHOIX...

Nous avons depuis peu de temps un nouveau Président de la République et de nouveaux députés. Dans les partis, les militants et les sympathisants se mobilisent à nouveau car le temps est maintenant venu de s'intéresser de près aux élections municipales. Après un autre président et un autre député, aurons-nous à Villers un autre maire en 2008 ?

On lit et on entend dire que des candidats brandissent dès à présent la bannière de leur parti pour solliciter dans six mois les suffrages des Villarois. On dit aussi que certains poids lourds du milieu politique, local sont fort préoccupés par le sort de Villers. Il est vrai qu'en 2001, l'inconséquence et l'ambition démesurée de quelques élus sortants favorisa l'émergence d'une majorité peu représentative de l'électorat villarois.

Il faut qu'en 2008, Villers choisisse une majorité plus représentative de la population, une équipe préparée et dynamique, soucieuse de gérer équitablement et impartialement les intérêts de la commune et l'argent du contribuable. Cette majorité aura l'ambition de promouvoir des projets qui valorisent le patrimoine communal et l'image de marque de Villers, en tenant compte des spécificités de notre commune et d'une nécessaire cohérence avec les obligations de l'intercommunalité.

Pour cela, des sensibilités différentes et des compétences complémentaires peuvent être utilement associées. Nous avons pu constater récemment qu'une volonté commune permet de s'opposer efficacement à la réalisation de projets indésirables.

Il faut espérer qu'à l'instar de certains maires voisins, le futur élu de Villers s'engage à temps complet dans l'exercice de son mandat de maire. De nombreux électeurs, en particulier des jeunes, ont raison de penser qu'aujourd'hui, l'exercice concomitant de plusieurs mandats n'est plus acceptable.

Le temps est venu d'agir pour l'avenir de Villers et l'enrichissement de son patrimoine. Le plateau de Brabois va sans doute animer la campagne. Mais il existe d'autres chantiers villarois pour lesquels la nouvelle équipe devra faire preuve d'imagination, de compétence et d'une grande disponibilité.

Michel PARACHE

L'Autre Choix pour Villers

BONNES GENS, PAYEZ

La municipalité de Villers a choisi une fois de plus d'augmenter les impôts locaux, payables bientôt. Pour 2007 la hausse sera d'environ 3%, dont 1,1 % de part communale et 1,9 % du fait de la révision des bases annuelles d'imposition (budget de l'Etat). Cette hausse supérieure au taux d'inflation officiel s'ajoute aux 25 % d'augmentation des impôts locaux depuis que cette municipalité est en place et la part communale de ces 25 % en représente presque la moitié.

La hausse communale de 1,1 % n'est pas nécessaire. Chaque année il y a environ 1 million d'€ d'excédent budgétaire qui se reproduit : la hausse sert donc à fabriquer un excédent perpétuel, non utilisé, malgré les transferts vers l'investissement, et reporté d'année en année : une hausse de 1 % représente à peu près 40000 €, ce n'est pas grand-chose sur un excédent de un million ! On peut donc se dispenser d'une telle hausse dans les circonstances actuelles..

Une augmentation des impôts locaux, pour quoi faire ? En fonctionnement, cela permet de fabriquer de l'excédent inemployé ; c'est-à-dire aussi qu'il existe des prévisions de dépenses surestimées. Un rappel : la dépense aux frais de la ville est de 121000 € pour payer les indemnités du maire et des adjoints (qui se sont voté le maximum en la matière), plus 11500 € pour payer les cotisations-retraite indexées sur ces indemnités ! En regard la baisse de la dotation d'Etat due à un quota insuffisant de logements sociaux est de 26000 € ! En investissement le budget municipal prévoit entre autres : -576000 € pour un projet pharaonique de nouveau cimetière-70000 € pour la « réhabilitation des sautoirs du stade »-37000 € pour aménager un préau à la maison des associations-30000 € pour étudier la création d'un boulodrome couvert...Chacun appréciera.

La municipalité dite de gauche a pour politique d'accroître les prélèvements sur les familles car cette hausse fiscale s'ajoute à toutes les augmentations en tout genre, locales (cf. les hausses des tarifs des services municipaux : par ex. les loyers du foyer FPA de Clairlieu augmentent de 3,7 %), d'agglomération, départementales, régionales, nationales, qui touchent la population. La municipalité de Villers-lès-Nancy, en choisissant la facilité (faire payer toujours plus les contribuables), s'inscrit dans la continuité de ses prédécesseurs de droite.

Pierre PEGEOT

Opposition de gauche-Gauche villaroise
18 juillet 2007

VOLONTARISME POLITIQUE CONTRE MANŒUVRES POLITIQUES

Depuis 1998, les villarois font face aux nuisances (coups de feu, aboiements, entretien...) dues au Training Club Nancéen (TCN), expulsé de la Pépinière à Nancy sur une décision personnelle du Maire de Nancy vers le Parc de Rémicourt. Le TCN est dans des conditions d'existence difficiles, malgré les efforts, l'esprit de compromis et d'ouverture constructive de ses dirigeants.

A notre arrivée aux affaires municipales, nous nous sommes saisis du problème. Nous avons alerté régulièrement le Maire de Nancy - Président de la CUGN sur la situation et lui avons proposé des solutions.

André Rossinot, seul intervenant de cette affaire qui n'ait pas changé depuis 1998, porte la lourde responsabilité d'avoir laissé ce problème pourrir le quotidien des riverains. Maire de Nancy, il a évacué de sa commune une source de nuisances. Président de la CUGN, propriétaire du Parc de Rémicourt, il y a accepté la relocalisation du TCN et fait la sourde oreille aux demandes légitimes des villarois et de leurs représentants.

Alors que des solutions alternatives méritent d'être approfondies (transfert au plateau de Malzéville, dans la forêt de Haye...), il a récemment proposé des actions cosmétiques (plantation de haies) aussi dérisoires qu'éloignées des attentes des riverains et des utilisateurs du TCN. Sans concertation, il a fait voter une mesure cache-misère, qui ne résout rien mais qui coûte 60 000 € à la collectivité. Où est la communauté de destin à laquelle il se réfère en tant que Maire de Nancy ?

Nous, élus majoritaires et représentants de la ville à la CUGN, avons voté contre cette mascarade. Nous refusons que les intérêts de Villers-lès-Nancy soient sacrifiés par rapport à ceux de la ville-centre. Des solutions efficaces existent. Il faut qu'elles soient mise en œuvre et nous les défendrons au-delà des manœuvres politiciennes.

Jean-Michel KOBUTA,
Pour le Groupe majoritaire

Déjections canines

Suite aux nombreuses demandes des villarois, la municipalité mettra à disposition des habitants des sacs à déjections canines. Ces sacs seront disponibles gratuitement dans les bâtiments communaux (Mairie, Mairie annexe, MSP), les centres socio-culturels (Ecraignes, Jean Savine, Placieux), des écoles et chez certains commerçants volontaires. Après utilisation, ils pourront être jetés dans les poubelles installées sur la voie publique.

Don du sang

L'Etablissement français du sang remercie au nom des malades, les donneurs de la dernière collecte de sang. Le 10 mai dernier, à l'école Camus, 35 personnes se sont présentées pour donner leur sang. Félicitations à eux ainsi qu'à toutes les personnes qui ont aidé à l'organisation de la journée.

Renouvellement des conseils de quartier

Les conseils de quartier ont pour mission d'encourager l'expression et la participation des citoyens. Leur action, fondée sur l'intérêt collectif, concerne la vie quotidienne et de proximité des habitants du quartier pour favoriser la co-production des projets avec la municipalité.

Si vous souhaitez faire partie des conseils de quartier, les assemblées générales de renouvellement des membres auront lieu :

- Clairlieu : 14/09 à 20 h 30 au centre Jean Savine
- Placieux-Mairie : 27/09 à 20 h 30 au centre du Placieux
- Botanique-Village : 28/09 à 20 h 30 à la salle Deruet

Plus d'infos au 03 83 92 32 48

Commission communale pour l'accessibilité aux personnes handicapées

La loi du 11 février 2005 impose aux communes de mettre en place une commission d'étude et de réflexion sur l'accessibilité des bâtiments de la ville aux personnes handicapées. Cette commission, composée de personnes handicapées, de représentants des associations de personnes handicapées et d'élus, visite les différents équipements municipaux de Villers-lès-Nancy. Tous les handicaps sont pris en compte, qu'ils soient moteurs, sensoriels, mentaux ou psychiques. Si vous souhaitez faire partie de la commission communale pour l'accessibilité aux personnes handicapées, vous pouvez contacter le service Solidarité au 03 83 92 12 19.

Reprise des activités du Pôle emploi

Depuis 15 jours, le Pôle emploi de Villers-lès-Nancy a repris ses activités. Le Pôle emploi met à la disposition de toutes les personnes en recherche d'emploi ses services : consultation des offres d'emploi de l'ANPE, entretiens personnalisés, aide à la définition du projet professionnel, aide à la rédaction de CV et de lettres de motivations. Le Pôle emploi est ouvert tous les matins du mardi au vendredi de 9 h 00 à 12 h 00 et l'après-midi sur rendez-vous. Plus d'infos au 03 83 92 12 08.

Aides du CCAS pour la rentrée scolaire

Le centre communal d'action sociale de Villers-lès-Nancy accorde des aides spécifiques pour la rentrée scolaire :

- aide aux frais de restauration scolaire pour les enfants villarois scolarisés en maternelle ou primaire ;
- aide aux frais de scolarité pour les élèves villarois du second cycle général ou technique.

Pour plus d'informations, contactez le CCAS au 03 83 92 12 18

AGENDA

■ **Du 31 août au 4 septembre** 52^e Fête des vendanges

■ **Les 7, 8 et 9 septembre** Animation aux jardins botaniques du Montet « La fête des jardins gourmands » Infos : 03 83 41 47 47

■ **8 septembre** Portes ouvertes à la MJC Jean Savine de 14 h 30 à 18 h 00.

■ **Les 8 et 22 septembre** Cours de dessin aux jardins botaniques du Montet. Renseignements : 03 83 41 47 47

■ **9 septembre** Onzième brocante « Greniers de Clairlieu » de 6 h 00 à 18 h 00 organisée par les bénévoles du COS Athlétisme sur le Mail de Clairlieu.

■ **15 septembre** Cours de jardinage aux jardins botaniques du Montet « les petits fruits » de 9 h 00 à 11 h 00. Renseignements : 03 83 41 47 47

■ **17 septembre** Reprise des activités à la MJC Jean Savine. Renseignements au 03 83 28 44 19

■ **21 septembre** Scènes de Ménages Citoyennes « Histoire naturelle du poil » par Claude Gudin, docteur en biologie végétale, à la MJC Jean Savine à 18 h 00

■ **29 septembre** Marche de nuit autour de Clairlieu et à travers la forêt de Haye. 10 km environ et possibilité de se restaurer au retour. Départ MJC Jean Savine à 20 h 00. Infos : 03 83 28 44 19

■ **29 septembre** Cours de jardinage aux jardins botaniques du Montet « les bulbes » de 9 h 00 à 11 h 00. Infos : 03 83 41 47 47

■ **29 septembre** « Concert de la chorale "Croq'notes" » - Église Saint Fiacre à 20 h 30 en faveur du CCFD - Entrée libre

■ **5 octobre** Ouverture de la saison culturelle 2007-2008 : Zarina et Laetitia Landry - Les Ecraignes à 20 h 30 - Renseignements : 03 83 92 32 40

■ **6 octobre** Journée d'accueil des nouveaux villarois. Renseignements et inscriptions au 03 83 92 32 40

■ **11-12-13-14 octobre** Fêtes du solaire 2007 - Renseignements : 03 83 92 32 48

■ **14 octobre** Randonnée d'ELA au Stade Roger Bambuck - Infos : 03 83 92 32 49

■ **21 octobre** Contre-la-montre de Clairlieu organisé par l'Avenir cycliste de Villers. Infos : 03 83 44 57 21

■ **28 octobre** 1^{er} Ekiden de Clairlieu organisé par le COS athlétisme. Renseignements : 03 83 44 35 89 ou www.cosvathle.com

Directeur de publication :
Pascal JACQUEMIN

Directeurs de rédaction :
Cyrille PERROT
Catherine PELTIER

Crédits textes et photos :
J.-P. GURECKI - D. HAUBERT - M. MASSON - L. POIROT - J. REB - V. TOLAZZI - 4 Vents

Conception : Lisette POIROT
Service Communication
Impression : 8300 exemplaires

Dépôt légal :
Préfecture de Meurthe et Moselle

Imprimeur : Apache Color

Villers Nouvelles n°23 -
Août 2007



Villers Nouvelles



**BONNE
RENTRÉE
À TOUS !!!**

**ENCART CENTRAL
PROGRAMME DE LA FÊTE DES VENDANGES**